

Guay-Lachance, Maxandre (BAPE)

327

DQ16.1

De: Mario Sylvain <mariosylvain@mrcvo.qc.ca>
Envoyé: 27 juillet 2016 15:28
À: Guay-Lachance, Maxandre (BAPE)
Objet: RE: Questions complémentaires - Projet d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic et de déviation de la route 117 à Malartic
Pièces jointes: pv_caucus_20120830_final.pdf

Projet d'agrandissement de la mine aurifère
Canadian Malartic et de déviation de la
route 117 à Malartic 6211-18-015

Bonjour M. Guay Lachance,

Vous devez savoir que je ne siégeais pas au conseil d'administration de la CRÉ de l'Abitibi-Témiscaminque mais plutôt à leur Commission sur les ressources naturelles. Par contre, en effectuant des recherches sur leur site WEB (demeuré en ligne pour permettre l'accès aux divers documents) j'ai réussi à trouver le procès-verbal de la rencontre du 30 août 2012 (voir ci-joint). Malheureusement je n'ai pas réussi à trouver l'autre PV, soit celui du 24 février 2011. Pour la suite vous pourriez vérifier avec le bureau régional du MAMOT pour vérifier s'il ne pourrait pas vous trouver ce PV.

Bonne journée !

MARIO SYLVAIN

Directeur du Service de l'arsénage

TÉL : 819 825-7733 POSTE 225



WWW.MRCVO.QC.CA



De : Maxandre.Guay-Lachance@bape.gouv.qc.ca [mailto:Maxandre.Guay-Lachance@bape.gouv.qc.ca]

Envoyé : 26 juillet 2016 13:35

À : Mario Sylvain

Cc : Jacinthe Pothier

Objet : Questions complémentaires - Projet d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic et de déviation de la route 117 à Malartic

Bonjour M. Sylvain,

Veuillez prendre connaissance de la lettre ci-jointe.

Des questions complémentaires vous sont adressées par la commission.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Si le document de réponses ou encore des documents en référence sont substantiels, l'envoi de 7 copies serait grandement apprécié. Merci de nous confirmer un tel envoi s'il y a lieu. Dans le cas contraire, nous pourrions assumer l'impression de ces copies et éviter des délais d'envoi.

Cordialement,

Maxandre Guay Lachance

Coordonnateur de commission

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin

575, rue Saint-Amable, bureau 2.10

Québec (Québec) G1R 6A6 Canada

Téléphone : 418 643-7447 poste 422

(sans frais) : 1 800 463-4732

Télécopieur : 418 643-9474

Maxandre.Guay-Lachance@bape.gouv.qc.ca

www.bape.gouv.qc.ca

PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION RÉGULIÈRE
DES MEMBRES DU CAUCUS DE LA
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE TENUE LE 30 AOÛT
2012, À 13 H 30, DANS LES LOCAUX DE LA
CRÉ DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE À ROUYN-
NORANDA, SOUS LA PRÉSIDENTE DE
M. ULRICK CHÉRUBIN, PRÉSIDENT.

Mesdames Lorraine Barrette, administratrice
 Chantal Parent, administratrice
 Linda Perron-Beauchemin, administratrice
Messieurs Jean-Maurice Matte, premier vice-président
 Mario Provencher, deuxième vice-président
 Arnaud Warolin, trésorier
 Luc Dupuis, administrateur
 Normand Houde, administrateur
 Carol Nolet, administrateur

Les absences :

Mesdames Mélissa Desrochers, administratrice
 Johanne Jean, administratrice
Messieurs Daniel Rancourt, secrétaire
 Philippe Barette, administrateur
 Marc Bibeau, administrateur
 Bernard Flébus, administrateur
 Jacques Riopel, administrateur
 Fernand Trahan, administrateur
 Jean Turgeon, administrateur

Les observatrices et observateurs :

Monsieur Denis Moffet, MAMROT

Les membres du personnel :

Mesdames Josée LeBlanc, agente de développement
 Julie Thibeault, agente de recherche
 Marie-Christine Turgeon, agente de développement
Messieurs Luc Bélisle, directeur général
 Robert Cadieux, agent de développement
 Patrick Charron, agent de développement
 Serge Maheux, analyste socioéconomique

1. Mot de bienvenue

M. Ulrick Chérubin souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par M. Normand Houde, appuyé par Mme Lorraine Barrette, d'accepter l'ordre du jour suivant en ajoutant le point 11.3. Dossier de Kapuskasing à la rubrique Affaires nouvelles et en laissant celle-ci ouverte :

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la rencontre du 12 juillet 2012
4. Volet 4 agro
5. Entente immigration
6. Réussite éducative
7. Ressources naturelles
 - 7.1 CANMET
 - 7.2 Forums de Solidarité rurale du Québec
8. Forum de Solidarité rurale du Québec sur les ressources naturelles
9. Correspondance
10. Rencontre avec M. Robert Sauvé
11. Affaires nouvelles
 - 11.1 Ville de Malartic
 - 11.2 Table MDEIE
 - 11.3 Kapuskasing
12. Levée de la réunion

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Procès-verbal de la rencontre du 12 juillet 2012

IL EST PROPOSÉ par M. Normand Houde, appuyé par M. Mario Provencher, d'accepter le procès-verbal de la réunion du caucus du 12 juillet 2012 comme libellé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Volet 4 agro

M. Serge Maheux présente la demande de financement du développement d'un modèle d'affaires pour la mise en marché de produits concernant la phase de précommercialisation du projet de bœuf Alléchamps par la Fédération de l'Union des producteurs agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue. Mme Parent se dit heureuse que ce projet voie enfin le jour, car il est attendu depuis longtemps.

Résolution 072-12-CA :

IL EST PROPOSÉ par Mme Chantal Parent, appuyée par M. Normand Houde, d'accorder un financement de 100 000 \$ à même le fonds du Volet 4 afin de répondre positivement à la demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Entente immigration

Mme Marie-Christine Turgeon présente le projet d'entente avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), qui propose d'accorder à la Conférence régionale un financement de 27 000 \$ pour continuer diverses actions visant à soutenir l'immigration dans la région. Ce montant permettra à Valorisation Abitibi-Témiscamingue (VAT) de continuer à représenter la région dans les foires de l'emploi ainsi que de participer à des activités de promotion régionale, notamment à la Grande Bibliothèque. Également, ces fonds permettront qu'une personne représentant l'Abitibi-Témiscamingue continue d'assurer une présence physique, deux jours par mois, auprès de l'organisme de régionalisation de l'immigration à Montréal (PROMIS). L'entente et les montants qui lui sont assortis couvrent la période d'avril à décembre 2012.

CONSIDÉRANT que VAT a déjà prévu la présence à au moins deux salons de l'emploi d'ici décembre 2012 dans ses activités régulières;

CONSIDÉRANT que la Conférence régionale a déjà participé à la présentation à la Grande Bibliothèque d'avril dernier et que VAT a déjà tout le matériel promotionnel à sa disposition;

CONSIDÉRANT l'ouverture du PROMIS à poursuivre le partenariat et le prêt de local (location);

Résolution 073-12-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Luc Dupuis, appuyé par Mme Lorraine Barrette, d'accepter l'offre de prolongation du volet de promotion et attraction en recevant les sommes du MICC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Réussite éducative

Mme Josée LeBlanc présente le budget global ainsi que les prévisions budgétaires et la répartition des sommes sur les territoires en lien avec le dossier de la réussite éducative. Les projets locaux acceptés sont également présentés, de même que le plan de communication pour l'année à venir.

CONSIDÉRANT que le budget et la répartition des montants dans les territoires sont déjà approuvés par la Table éducation-emploi;

CONSIDÉRANT que R² approuve les projets régionaux et ceux des comités locaux et les finance;

CONSIDÉRANT que la Table éducation-emploi assure une vigie, tant pour le budget que pour les projets régionaux et locaux;

Résolution 074-12-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Arnaud Warolin, appuyé par Mme Linda Perron-Beauchemin, d'accepter d'adopter le budget et de permettre au directeur général de la Conférence régionale d'autoriser les dépenses reliées aux trois volets jusqu'à concurrence des montants prévus, à savoir 300 000 \$ pour les projets locaux, 140 000 \$ pour les communications et 120 000 \$ pour la coordination.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Ressources naturelles

7.1 CANMET

M. Patrick Charron présente une demande pour une étude de faisabilité concernant la prise en charge des installations de la Mine laboratoire CANMET. Différentes organisations locales ainsi que l'industrie participent déjà au financement de l'étude de faisabilité, qui se veut avant tout un plan d'affaires.

Les coûts reliés à l'élaboration de ce plan d'affaires s'élèvent à 65 000 \$ en plus d'une marge de contingence de 10 000 \$ pour un total de 75 000 \$.

La somme sera prise à partir du FDR. Cette somme pourrait ensuite être remboursée par les fonds de la CRRNT, une fois que le projet aura été approuvé par le comité stratégique de la CRRNT. Le délai serré fait en sorte qu'il n'a pas été possible de suivre les étapes normales d'approbation de projet de mise en œuvre du PRDIRT.

Recommandations

- CONSIDÉRANT que le projet s'accorde avec les priorités du plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, soit *d'Assurer le développement et la présence des infrastructures et des organismes liés à la recherche, au développement et à l'innovation* et de *Contribuer au maintien et au développement de la capacité d'innovation minière de l'Abitibi-Témiscamingue*;
- CONSIDÉRANT que le projet contribue à l'atteinte d'un objectif prioritaire du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT), soit le maintien de la région en tant que pôle d'excellence minier;
- CONSIDÉRANT que le projet est soutenu par plusieurs organisations locales et par l'industrie par l'entremise de l'Association minière du Québec;
- CONSIDÉRANT que l'approche préconisée par les partenaires permettra qu'une éventuelle prise en charge des installations de la Mine laboratoire CANMET par le milieu se traduira par une plus grande autonomie quant à l'utilisation et au financement des infrastructures, et ce, en fonction des besoins et des ambitions régionales;

Résolution 075-12-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Mario Provencher, appuyé par M. Jean-Maurice Matte, que la Conférence régionale accorde un montant de 20 000 \$ à la Corporation de développement industriel et commercial de la région de Val-d'Or afin qu'elle réalise un plan d'affaires visant la prise en charge des installations de la Mine laboratoire CANMET, à partir du FDR ou du PAIR.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Forums de Solidarité rurale du Québec

Solidarité rurale du Québec tiendra, cet automne, trois forums régionaux. Le premier, prévu le 13 septembre à Victoriaville, portera sur les ressources naturelles et la présence de la Conférence régionale à ce forum s'avère nécessaire aux yeux de plusieurs administrateurs et administratrices. Un tour de table est effectué afin de voir quelles personnes sont disponibles afin d'y représenter la Conférence régionale.

8. Forum de Solidarité rurale du Québec sur les ressources naturelles

À la suite du tour de table, M. Luc Dupuis, M. Jean-Maurice Matte, M. Ulrick Chérubin, M. Patrick Charron ainsi que M. Luc Bélisle conviennent de se rendre à Victoriaville afin de représenter les intérêts de la région.

9. Correspondance

M. Luc Bélisle indique que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a répondu à la lettre envoyée par la Conférence régionale concernant la surabondance en peuplier mature.

10. Rencontre avec M. Robert Sauvé

M. Luc Bélisle résume la présentation de nature plus administrative qu'est venu livrer M. Robert Sauvé, responsable du Bureau de transition du Plan Nord. La rencontre s'est déroulée dans le cadre d'une Commission économique, à laquelle se sont jointes quelques personnes particulièrement touchées par le dossier du Plan Nord. De nombreux échanges ont eu lieu et les personnes présentes ont dégagé six enjeux prioritaires pour l'Abitibi-Témiscamingue.

M. Bélisle indique qu'il présentera ultérieurement au conseil d'administration le plan de match quant aux actions concrètes à entreprendre.

11. Affaires nouvelles

11.1 Ville de Malartic

M. Luc Bélisle indique que la Ville de Malartic a fait parvenir à la Conférence régionale une demande d'appui à la déviation de la route 117 à Malartic. Cette demande réfère à la soirée d'information que la Ville de Malartic a tenue auprès de sa population le 16 août dernier. La Conférence régionale n'a pas reçu d'invitation pour cette soirée et le ministère du Transport n'était pas présent. Il donne aussi l'information que le MTQ n'a pas terminé son analyse du dernier scénario déposé par la compagnie Osisko.

Les membres discutent du dossier, de l'évolution de celui-ci et de la résolution que la Conférence régionale avait adoptée le 24 février 2011.

CONSIDÉRANT que la Conférence avait choisi de conserver un rôle de neutralité dans ce dossier;

CONSIDÉRANT que selon l'information disponible, le ministère du Transport n'a pas TERMINÉ l'analyse de la proposition de la compagnie Osisko sur la voie de déviation;

CONSIDÉRANT que l'étude demandée en 2011 sur les effets à court, moyen et long terme d'une voie de contournement notamment en regard des impacts économiques et sociaux n'est pas disponible;

CONSIDÉRANT que les enjeux de sécurité, de fluidité et de lien stratégique de la route 117 demeurent valables;

Résolution 076-12-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Carol Nolet, appuyé par M. Arnaud Warolin, que la Conférence régionale réitère, par l'entremise d'une lettre, la position qu'elle avait prise le 24 février 2011 telle qu'inscrite au procès-verbal et de la faire parvenir à la Ville de Malartic.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.2 Table MDEIE

Dans le cadre de la mise en place d'un comité sur le développement de l'entrepreneuriat, le MDEIE demande de nommer un représentant de la Conférence régional afin d'y siéger. M. Arnaud Warolin manifeste son intérêt.

Résolution 077-12-CA :

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Barrette, appuyée par M. Luc Dupuis, que M. Warolin représente la Conférence régionale au sein de ce comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.3 Kapuskasing

M. Normand Houde demande à être mis à jour quant aux avancées dans ce dossier.
M. Luc Bélisle informe les administratrices et administrateurs des dernières actions et activités menées à la fois du côté de l'Abitibi-Témiscamingue que du côté ontarien.

12. Levée de la réunion

La réunion est levée à 15 h 35.